

26 février 2018 – Infolettre n° 13 – www.peg.ch

Chère Madame, cher Monsieur,

Au regard des enjeux que représentent les projets de loi actuellement à l'examen auprès de la commission des finances en terme de pilotage de la Caisse, de maintien des prestations pour les personnes actives et assurées auprès de la CPEG, la présidence du comité a décidé de communiquer en toute transparence, et à titre exceptionnel, sur les préavis et prises de position des instances sur ces objets législatifs.

Jean-Daniel Jimenez

Président du comité

CPEG



ACTUALITÉS

26/02/2018

Prise de position du comité et préavis de l'ADE sur deux projets de loi

Dans le cadre de la consultation de la CPEG sur les projets de loi (PL) la concernant, la commission des finances du Grand Conseil a sollicité l'avis des instances sur les deux PL concernant la CPEG qui l'occupent en priorité : le PL 12188 déposé par le Conseil d'Etat et le PL 12228 (Financement de la CPEG).

Le 6 février, l'assemblée des délégués (ADE) s'est réunie en séance extraordinaire : elle a préavisé favorablement le PL 12228 et exprimé un préavis négatif sur le PL 12188.

Le 8 février, après une analyse détaillée de ces deux projets de loi et considérant les préavis de l'ADE et l'avis de l'expert agréé de la CPEG, le comité s'est prononcé favorablement sur les PL 12188 et 12228, qui prévoient un financement substantiel ayant un fort impact sur l'équilibre financier de la Caisse. Le comité estime toutefois que, en termes de pérennité de l'équilibre financier et de pilotage de la CPEG, la primauté des cotisations introduite par le PL 12188 est la plus à même de répondre aux futurs enjeux de la Caisse à moyen et long terme.

[Accéder au tableau récapitulatif des projets de loi](#)

Non-indexation des pensions

En application de l'article 64, alinéa 2 du Règlement général de la CPEG, le comité de la CPEG a décidé, dans sa séance du 8 février 2018, de ne pas indexer les pensions en 2018. Cette décision repose sur la faible progression (+ 0.7%) de l'indice genevois des prix à la consommation d'octobre 2016 à octobre 2017, étant également précisé que l'indice cumulé depuis la création de la CPEG se situe à -0.4%. Le second élément pris en compte est la préoccupation du comité concernant l'équilibre financier de la Caisse, qui l'a déjà contraint

à élever d'une année l'âge pivot dès le 1^{er} janvier 2018 pour les nouveaux retraités, et qui pourrait l'amener à prévoir d'autres baisses de prestations pour les assurés actifs, selon les décisions qui seront prises par le Grand Conseil.

La CPEG reçoit un diplôme du Watt d'Or

Dans le cadre des prix décernés par l'Office fédéral de l'énergie, la CPEG a reçu un diplôme du Watt d'Or pour sa collaboration avec les Services industriels de Genève (SIG) sous le signe d'éco21 et des « chaufferies efficaces ». La CPEG a mis en place cette prestation en partenariat avec les SIG et les entreprises en charge de l'exploitation des chaufferies, l'objectif étant d'améliorer la performance énergétique de son parc immobilier.

[Voir également l'article du CPEG INFO sur le sujet des économies d'énergie](#)

L'entrée de la Caisse dans l'IIGCC, un groupe d'investisseurs engagés en matière de changement climatique

La CPEG est devenue le premier fonds de pension suisse à rejoindre l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC), le plus grand groupe d'investisseurs institutionnels européen engagé dans la lutte contre le changement climatique. La CPEG estime que l'adhésion à ce groupe était une suite logique aux efforts que la Caisse a déployés depuis longtemps dans le cadre de sa politique d'investissement responsable.

[Plus de détails dans le communiqué de IIGCC](#)



À VOTRE SERVICE

26/02/2018

Comment atteindre directement la division Assurance

Vous pouvez atteindre les gestionnaires de la division Assurance par téléphone entre 9h et 12h au numéro général de la division Assurance : 022 338 11 17. En dehors de ces heures, vous pouvez leur adresser votre demande par courriel à l'adresse assurance@cpeg.ch.

Nous vous remercions de votre intérêt.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette infolettre, merci!

CPEG · Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève